

## DÉCISION DU MAIRE

<b>Décision N°94-2024</b>	<b>MOYENS GENERAUX MARCHÉ DE TRAVAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Marché n° 2024-06 : réfection de la piste d'athlétisme et de l'aire de saut en longueur, attribué à la société SAS SPORTINGSOLS (85250) - Avenant n°1</b></li> </ul>
-------------------------------	---

**Le Maire,**

VU le Code de la Commande Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2024 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'inscription faite au budget de la Ville ;

Vu la consultation lancée le 5 février 2024 ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;

VU la décision n°69-2024 en date du 27 mai 2024 attribuant le marché N°2024-06 à la société SPORTINGSOLS SAS (85250) ;

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le montant du marché ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

### Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un avenant n°1 au marché public de travaux n° 2024-06, destiné aux travaux de réfection de la piste d'athlétisme et de l'aire de saut en longueur du CSVM de Clisson, aux conditions suivantes :

Attributaire	Montant initial (en euros HT)	Montant de l'avenant n° 1	Pourcentage d'écart	Montant actualisé du marché (en euros HT)
<b>SAS SPORTINGSOLS 9 RUE DU STADE 85250 SAINT FULGENT</b>	217 456.75 €	(-) 7 754.46 €	(-) -3.57 %	209 702.29 €

Article 2. **CHARGE** le service « Finances-Marchés », les « Services Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable Public assignataire de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite en séance du Conseil municipal.

Clisson, le 16 septembre 2024

Par délégation du Conseil municipal,  
**Laurence LUNEAU**  
Maire

Décision transmise en Préfecture le

**23 SEP. 2024**

Et affichée le **30 SEP. 2024**

